

Note au Président de l'EPT Grand Paris Grand Est

Pôle : DGST – Direction du Développement Territorial - DUASIG : E. MATHIEU
Politique publique : Aménagement urbain

Objet : SCOT Métropolitain – Projet de contribution de Livry-Gargan au PADD

1) CONTEXTE ET ENJEUX

Conseil Métropolitain le 12/11/18 : débat sur les orientations du PADD.

- Faire émerger un modèle urbain de référence pour le XXI^e siècle, répondant aux défis de la métropolisation
- Construire une articulation entre global et local en dépassant les intérêts locaux afin de conforter les atouts tout en régulant les effets négatifs
- Développer une métropole qui s'adapte aux changements climatiques, devient sobre en énergie, résiliente aux risques
- Contrer l'urbanisation morcelée, entrecoupée d'infrastructures ferroviaires et routières infranchissables, créant exclusion, ségrégation des habitants et des activités
- Tenir compte de l'Histoire et porter une nouvelle vision du développement dans le sens du rééquilibrage territorial

2) REMARQUES GENERALES

Les choix fondateurs et transversaux évoqués dans le présent document sont parlants pour la Ville de Livry-Gargan.

Il est à noter que la Ville de Livry-Gargan a approuvé son Plan Local d'Urbanisme en 2015, avec un PADD basé sur 4 grandes orientations stratégiques pour assurer une harmonie et un équilibre entre la préservation des secteurs pavillonnaires existants et le développement de nouvelles centralités urbaines :

1. **Livry-Gargan, une ville qui rayonne** : confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan
2. **Livry-Gargan, une ville où il fait bon vivre** : préserver et valoriser le cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental
3. **Construire le Livry-Gargan de demain dans l'esprit du Livry-Gargan d'hier** : assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales
4. **Soutenir l'économie de Livry-Gargan et améliorer son attractivité** : renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement économique et de commerce équilibré, diversifié et qualitatif.

Ces 4 orientations font donc écho aux orientations du PADD proposé par la Métropole à une échelle plus locale et de proximité.

D'autres outils de planification ou documents annexes ont par ailleurs été mis en place par la collectivité tel que l'Agenda 21 approuvé en octobre 2016 et la Charte de la qualité urbaine, architecturale et environnementale approuvée en juillet 2016, dont les enjeux peuvent être croisés avec les orientations du PADD métropolitain.

L'ensemble de ces documents locaux abordent des thématiques comme le logement, la lutte contre les disparités et l'égalité d'accès aux services, l'accès à l'emploi et à la formation, la diversité économique, la mobilité, la préservation des atouts et la reconnaissance d'une identité territoriale,

le traitement des nuisances et la prise en compte de la santé dans l'environnement, l'économie circulaire, les circuits courts, la logistique urbaine, la prise en compte de la nature et de la biodiversité en ville etc.

Ces grandes thématiques se retrouvent dans les choix fondateurs du PADD Métropolitain, ce qui ne peut être qu'un atout pour la Ville de Livry-Gargan.

3) **OBSERVATIONS PAR ORIENTATIONS**

1. **Affirmer son rang de métropole-monde**

Le PADD entend assurer le rayonnement mondial de la Métropole à travers la qualité du cadre de vie et le développement du tourisme, de la culture, de l'enseignement et la recherche.

Concernant l'accès à la culture et à la création, la Ville de Livry-Gargan compte un centre culturel, un conservatoire, une médiathèque et d'autres espaces culturels vecteurs de création et d'épanouissement personnel. Elle met également en place des événements culturels, sportifs, accueillant toutes les générations d'acteurs (Soirée Jeunes Talents, expositions, conférences, etc.). La Ville participe également à des événements culturels inter-villes tel que le Printemps des Cités Jardins d'Ile-de-France qui contribue à fédérer un public sur des activités culturelles, artistiques et ludiques autour d'un patrimoine oublié, durant trois week-ends.

En termes de formation, la Ville de Livry-Gargan est dotée de l'ESPE (Ecole Spécialisée du Professorat et de l'Education), dispensant 4 formations sur son site. La Ville rejoint la Métropole sur la nécessité d'accueillir l'accueil des étudiants, et de renforcer la qualité de vie étudiante sur le territoire. Pour se faire, une résidence étudiante de 106 chambres est actuellement en construction sur le territoire, près du Parc de la Poudrerie.

Assurer le rayonnement touristique de son territoire est également une volonté de la commune de Livry-Gargan avec la mise en avant de son patrimoine à travers un chemin de randonnée de 8 km, permettant la découverte de 11 points d'intérêt : parc Lefèvre, château de la Forêt, lac de Sévigné, parc Vincent-Auriol, parc Bellevue, Eglise Notre-Dame-de-Livry, cèdre du Liban etc.

La Ville est également partenaire dans le devenir du parc de la Poudrerie, en participant activement aux instances de décisions du projet d'avenir de ce parc, en misant sur une valorisation du patrimoine bâti et paysager de cet espace naturel, à travers des projets de loisirs et de culture.

En termes de développement économique, l'axe 4 du PADD de Livry-Gargan vise à renforcer l'attractivité du territoire par un développement économique et commercial équilibré, diversifié et qualitatif.

Le PADD métropolitain promeut la diversité du tissu économique métropolitain et soutient le développement de l'innovation dans tous les secteurs. Sur ce point, la Ville de Livry-Gargan vise à développer un équilibre et une complémentarité entre les différents pôles de vie et de travail, et ce afin de favoriser une innovation dans la manière de faire des entreprises et commerçants. La Ville souhaite également une requalification et une restructuration de la zone d'activités économiques située à l'est de son territoire, à vocation intercommunale dans une logique complémentaire aux différents pôles commerciaux existants.

Sur les questions d'innovation et d'expérimentation, l'Agenda 21 communal met également en évidence un plan d'actions intégrant les notions d'économie sociale et solidaire, la prise en compte de l'environnement dans les projets économiques (gestion des déchets, nouveaux modes de consommation etc.), la création d'une pépinière d'entreprises pour accompagner les jeunes entrepreneurs ou des espaces de co-working.

Le développement de la fibre sur le territoire est aussi un enjeu pour la Ville avec un territoire 100% « adressable » fin 2018, et un raccordement prévisionnel fin 2019, début 2020.

La Ville de Livry-Gargan rejoint la Métropole sur les **questions de coopérations territoriales**. Elle promeut à travers ses secteurs à enjeux (Orientations d'Aménagement et de Programmation) la mixité dans les opérations, le développement de solutions spatiales et de fonctionnalité innovantes dans les projets urbains. En décembre 2017, le secteur Poudrerie-

Hochailles a par ailleurs été pré-identifié d'intérêt métropolitain, et ce par l'intérêt d'aménagement proposé par la Ville sur ce secteur (mixité fonctionnelle, prise en compte de l'environnement et du patrimoine dans un projet plus global à échelle métropolitaine, mise en valeur des espaces naturels avoisinants – parc de la Poudrerie- etc.). La Ville participe également à de nombreuses instances en lien avec le territoire Grand Paris Grand Est, la Métropole mais également diverses associations à rayonnement régional.

2. Aménager la Métropole des continuités

La Ville de Livry-Gargan soutient la Métropole dans la **préservation des tissus pavillonnaires existants, et dans la préservation des jardins privés**. En effet, l'axe 2 du PADD appuie cette politique avec un engagement communal quant à la préservation de l'esprit et des identités urbaines locales du tissu urbain existant et de son patrimoine architectural. Une charte de la qualité urbaine, architecturale et environnementale adoptée en juillet 2016 apporte un appui à cette politique. En effet, cet outil pédagogique à destination des porteurs de projets et des particuliers vise à harmoniser la construction sur le territoire en favorisant une cohérence entre nouvelles et anciennes constructions. Ce document transcrit des préconisations sur différentes thématiques dont le maintien des cœurs d'ilots végétalisés.

La Ville est également porteuse de **grands projets d'aménagements innovants**, associant partenaires privés et publics. En effet, depuis 2017, des études urbaines sont élaborées sur les trois secteurs à enjeux de la commune (Chanzy, Centre-Ville et Poudrerie Hochailles), et deux secteurs de Projet Urbain Partenarial (PUP) ont été voté en conseil municipal et de territoire. Ces PUP permettent à la Ville de faire participer les opérateurs au financement des équipements publics et donc faire face aux dépenses inhérentes à une population grandissante. Ces projets d'aménagements se veulent à la fois innovants, mais également terrains d'expérimentation de par leur programmation et leurs enjeux.

En termes d'espace public, la Ville est copilote dans l'étude de pôle sur l'intermodalité de la gare de Sevran-Livry, future gare de la ligne 16 du Grand Paris Express. Elle est donc très attentive au réaménagement de la place de la gare, par laquelle transit une part de la population livryenne chaque jour. La Ville prévoit également la restructuration de certains de ces espaces publics, et notamment le développement de liaisons douces entre les quartiers, et donc de liaisons entre les différents espaces publics (axe 2 du PADD). Ces aménagements doivent permettre aux livryens de se réappropriier l'espace public. Pour se faire, un travail constant avec les habitants est en œuvre, par le biais des conseils de quartiers notamment.

La Ville participe également à des appels à projets, lui permettant de légitimer ces orientations d'aménagement au-delà du territoire (participation à Inventons la Métropole, AMI centres villes vivants etc.). Elle souhaite redonner à ses places publiques une dimension territoriale digne d'une ville de 45 000 habitants, et renforcer son attractivité.

Sur les questions de mobilité, la Ville de Livry-Gargan est également très active. Même si aucune gare RER n'est présente sur le territoire, la Ville suit de près les projets des villes voisines en participant aux différentes instances et comité de pilotage de suivi de projets de gares. Elle jouit également d'une ligne de tram-train actuellement en renforcement, ce qui permettra d'améliorer l'accessibilité du territoire livryen. La Ville est également desservie par différentes lignes de bus, traversant l'ensemble du territoire, véritable atout pour une ville à la géographie horizontale telle que Livry-Gargan.

Il est donc impératif de favoriser le développement de ces mobilités mais également des mobilités alternatives. La Ville soutient la Métropole dans sa volonté de mettre en place une stratégie d'optimisation des mobilités et de complémentarité des modes de transports. Ces enjeux doivent être traités à une échelle territoriale, au vu des nombreux déplacements quotidiens des habitants.

Sur les mobilités douces, la Ville promeut ces types de déplacements, et souhaite leur développement sur le territoire. En effet, la Ville possède actuellement des pistes et bandes cyclables discontinues ne permettant pas le déplacement des livryens en toute sécurité. C'est donc un véritable enjeu pour la commune, acté à la fois dans le PADD mais également dans l'Agenda 21.

La Ville de Livry-Gargan, souvent considérée comme « poumon vert de l'est parisien » possède un patrimoine naturel et bâti de grande qualité, participant à la qualité du cadre de vie du

territoire. De ce fait, le Plan Local d'Urbanisme protège au titre des Eléments de Paysage Identifiés (85 éléments) des bâtis isolés, des arbres isolés, des séquences bâties et paysagères remarquables, et ce afin de valoriser et préserver ces espaces de toutes dégradations. Elle participe donc à la trame verte et bleue de manière continue sur son territoire.

3. Promouvoir la métropole inclusive

La Ville de Livry-Gargan a mis en place en 2017 un guichet unique dans le cadre de l'inauguration de son centre administratif, permettant de centraliser l'accès aux services administratifs de son territoire. Ceci a permis de réduire les déplacements des livryens au sein d'un même secteur.

Il est bien de rappeler que la Ville possède 9 groupes scolaires, 3 crèches collectives, une maison de la petite enfance et 2 centres de PMI, un centre nautique, un parc des sports, un stade, des terrains multisports, 6 gymnases et un city- stade, répartis dans l'ensemble du territoire et permettant à tous l'accès à l'éducation, la culture, la formation, le sport.

En termes de santé, la Ville lutte contre le désert médical en mettant en place diverses actions en faveur de la santé sur son territoire (création d'une association des professionnels de santé, mise en place d'évènements autour de la santé, mise en place d'un futur contrat local de santé etc.), favorisant l'accès au soin à tous et facilitant le parcours de soin.

La Ville soutient donc la Métropole sur ces thématiques mais souligne l'importance de la santé sur le territoire métropolitain, notamment au vu des désertifications médicales de plus en plus importantes sur le territoire, et notamment sur l'est parisien. Il convient donc d'ajouter une orientation sur le soutien à l'accès au soin.

L'accès au logement pour tous est également primordial dans le contexte tendu de construction que nous connaissons.

La Ville de Livry-Gargan ambitionne à horizon 2030 la construction de 2600 logements dont 800 logements sociaux, ciblés dans son Plan Local d'Urbanisme principalement dans les secteurs à enjeux (Orientations d'Aménagement et de Programmation), et autour des axes structurants du territoire. Le PLU de 2015 propose ainsi différentes zones avec une mutation plus dense autour des axes structurants, et une mutation plus faible dans les quartiers pavillonnaires. La Ville soutient la Métropole sur sa volonté de produire une forme d'écoconstruction avec une sobriété énergétique des constructions, et ce afin de répondre aux enjeux de transition énergétique actuels.

L'axe 3.3 du PADD met en avant la volonté communale de développer une **mixité sociale** intégrée dans l'environnement urbain, notamment avec une diversification de l'offre de logements, par une réhabilitation du parc social existant, et l'intégration de différentes catégories sociales et de tranches d'âge : projet de résidence étudiante, résidence séniors, construction de collectifs mixtes dont le pourcentage de logement sociaux de 25-30% peut varier en fonction du taux de logements sociaux dans un secteur.

La Ville a également mis en place un permis de louer, afin de lutter contre le logement indigne et les marchands de sommeil, et est très attentive quant à l'état du bâti existant sur le territoire.

Concernant la stratégie de développement économique, la Ville de Livry-Gargan dans son axe 4 du PADD promeut l'attractivité du territoire à travers un développement économique et commercial équilibré, diversifié et qualitatif. Elle accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches administratives au quotidien et ce afin d'assurer une qualité d'offre diversifiée.

La Ville soutient les orientations du SCOT Métropolitain sur le développement économique, et notamment dans le domaine de l'innovation économique, et le maintien des activités économiques en Ville. En effet, la paupérisation des polarités commerciales se faisant, il convient d'adopter une stratégie globale à transcrire à une échelle locale et permettant aux communes de faire face aux départs de nombreux commerces de qualité sur les territoires. Il convient d'ajouter que Livry-Gargan met en place des instances avec les commerçants et entreprises du territoire et ce afin de pérenniser leur présence sur le territoire : développement d'animation et dynamisation des marchés forains, concertation avec les commerçants sur différents sujets tels que l'hygiène alimentaire, l'accessibilité et la visibilité des commerces etc. De plus, la Ville en collaboration avec l'EPT Grand Paris Grand Est, révisé actuellement son Règlement Local de Publicité (RLP), en vue de se mettre en conformité avec la réglementation

en vigueur, de préserver son cadre de vie, d'améliorer la lisibilité et visibilité des enseignes existantes etc.

4. Construire une Métropole résiliente et sobre

La Ville soutient la Métropole dans sa mise en réseau de la trame verte et bleue, la protection et valorisation de la biodiversité et la reconquête des points d'eau. A l'échelle locale, ces points sont transposables aux projets d'aménagements, et il conviendrait de mettre en avant des outils permettant d'appréhender ces problématiques à l'échelle locale, afin de pouvoir les intégrer dans les projets d'aménagements. La Ville de Livry-Gargan inscrit doré et déjà ces démarches dans ses projets d'aménagement locaux (un projet de mise en valeur du lac de Sévigné et de sauvegarde de la biodiversité sur site est par exemple actuellement en cours sur le territoire), et ses outils de planification (PLU, Agenda 21, charte ville fleurie-ville propre etc.).

Concernant la prise en compte des risques majeurs, la Ville de Livry-Gargan fait face à des risques d'inondation et une nappe phréatique haute, mais également à la présence d'anciennes carrières, deux items qui peuvent nuire à la qualité de certains projets et engendrer des coûts importants pour les opérateurs privés ou publics. La Ville sera donc vigilante sur ces points.

En termes de ressources et d'autosuffisance, la Ville soutient la Métropole sur son souhait de s'appuyer sur les ressources locales et la création d'un réseau multi partenarial afin de rationaliser et optimiser la mise en synergie des forces de la Métropole. Chaque territoire possède ses spécificités et ses contraintes, et il convient d'utiliser les ressources pour pouvoir remédier à ces contraintes. En cette matière, la Ville à travers son Agenda 21 a émis le souhait d'un territoire plus sain, moins polluant passant par la prise en compte de l'environnement et la lutte des nuisances quelles qu'elles soient dans les projets d'aménagement et de construction : faire appel aux entreprises locales ou territoriales, utiliser des matériaux moins polluants et renouvelables, faciliter les déplacements doux et moins énergivores etc.

La Ville sera particulièrement attentive aux orientations concernant la ressource en eau et sa gestion étant concernée par cette problématique sur son territoire.

Pour conclure, il est à noter que la Ville de Livry-Gargan souligne qu'il est indispensable que les spécificités locales soient prises en compte dans les orientations du PADD métropolitain (respect des identités urbaines locales), et ce pour assurer une synergie et une coopération entre les communes et les territoires.